

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 070-24

Le 12 juin 2024

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Canadian Western Bank (CWB) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que La Banque Nationale du Canada (la « Banque Nationale » ; TSX : NA) et la Banque canadienne de l'Ouest (la « CWB » ; TSX : CWB) ont annoncé qu'elles avaient conclu une convention d'arrangement définitive en vertu de laquelle la Banque Nationale ferait l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la CWB au moyen d'un échange d'actions (la « transaction »).

Chacune des actions de la CWB sera échangée contre 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale (le « ratio d'échange »).

De plus amples renseignements figureront dans une circulaire d'information de la direction qui sera déposée auprès des autorités de réglementation compétentes dans le cadre de la convocation d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la CWB prévue en septembre 2024 afin d'approuver la transaction.

La transaction sera assujettie aux conditions de clôture usuelles, dont l'obtention de l'approbation des tribunaux, des actionnaires de la CWB et des autorités de réglementation, et devrait être conclue d'ici la fin de 2025.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Patrick Desjardins
Directeur - Opérations de Marchés Dérivés